

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4310 - Mardi 07 Février 2023 - Prix : 200 Fc

DÉCOUPAGE ÉLECTORAL :

## Malouzini : ni Moroni, ni Iconi



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER  
**L'OMS Afrique exhorte les gouvernements  
à actualiser leurs plans nationaux**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**13 Rajab 1444**

**Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Février 2023**

**Lever du soleil:**

**06h 04mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 38mn**

Fadjr : **04h 50mn**

Dhouhr : **12h 24mn**

Ansr : **15h 53mn**

Maghrib : **18h 41mn**

Incha : **19h 55mn**



## CAS D'UN PATIENT SOUFFRANT D'UNE TENSION SUPÉRIEUR À 20 SYSTOLES :

## Y-a-t-il eu défaillance au niveau de la prise en charge ?

*Un journaliste d'Al-watwan a fait un AVC (accident vasculaire ischémique) après avoir eu une tension supérieure à 20 systoles. Selon l'hôpital El-maarouf, le patient qui devrait être en observation aurait décidé de son plein gré de rentrer chez lui et de consulter son médecin traitant.*

Mais que s'est-il passé ? C'était le soir du mercredi 25 janvier, qu'Abdallah Saïd Ali, journaliste d'Al-watwan a décidé d'aller contrôler sa tension artérielle à l'hôpital El-maarouf. Selon Al-watwan, ce dernier se sentait « faible ». Arrivé aux urgences, sa tension était de 20/12 systoles, soit très élevée. L'infirmier lui a suggéré de le garder en observation tout en alertant le médecin traitant du jour. « Le patient a refusé et a expliqué qu'il

était hyper-tendu et sous traitement. Il aurait suggéré à l'infirmier de doubler la dose de son médicament. Ce dernier a répondu que cela ne relève pas de sa compétence mais celle du médecin traitant. Le patient voulait rentrer chez lui malgré les consignes de l'infirmier », confie la surveillante du CHN, Djamilia Bacar, avant d'ajouter que l'infirmier, lui a donné des consignes qu'en cas de maux de tête, de lourdeur, quelques signes quelconques de revenir en urgence à l'hôpital.

Aurait-on évité le pire ou non ? Le jeudi matin, très tôt alors qu'il était à la mosquée, le patient a fait une crise et a été transporté à 6h14 aux urgences. Après un scanner, Abdallah a été diagnostiqué d'un Avc (un accident vasculaire ischémique), il a été vite pris en charge par les médecins, encore une fois, une situation qui aurait du être évité



Image d'illustration

si le patient était gardé en observation. Quelques heures plus tard, un proche de famille du patient a regretté dans les lignes d'Al-wat-

wan, le comportement « irresponsable » de certains infirmiers voire de médecins. Il estime qu'à 20 systoles, le patient devrait être gardé même

s'il ne veut pas. Ce que rejette El-maarouf.

Après quelques vérifications, Abdallah Saïd a signé « une décharge avant de quitter l'hôpital », précise la surveillante. Vrai ou faux, La Gazette n'a pas eu accès à la décharge en question. La surveillante rapporte qu'après échange avec le patient, ce dernier a expliqué qu'il n'a pas consulté son médecin comme il avait signifié aux urgences. « Il a utilisé plutôt des traitements traditionnels. Et toutes les procédures de prise en charge ont été suivies afin de stabiliser son cas », tente de rassurer la surveillante. Notons que le patient s'est envolé samedi 04 février en Tanzanie pour suivi médical approfondi.

Andjouza Abouheir

## JUSTICE

## Les auditions des journalistes se poursuivent

*Depuis jeudi des journalistes sont entendus par des officiers de la police judiciaire à la gendarmerie de Moroni. Ces auditions font suite aux dénonciations par le syndicat national des journalistes de cas de harcèlements sexuels à l'ORTC, le 17 janvier dernier au moment de présenter les vœux du nouvel an au chef de l'Etat.*

C'est la vice-présidente du SNJC Andjouza Abouheir qui a ouvert le bal des auditions jeudi dernier. Après plus de trois heures d'interrogatoire, elle est sortie libre, mais reste à la disposition des enquêteurs qui peuvent à tout moment l'appeler pour les besoins de l'enquête. Vendredi, c'était au tour du correspondant de

Radio France Internationale Abdallah Mzebamba d'être entendu. Coiffé de son désormais célèbre chapeau de paille, l'ancien rédacteur en chef d'Al-watwan est rentré en salle d'audition vers 9 heures pour ressortir dans les coups de 11 heures. Très serein, il est revenu sur son audition devant les confrères qui l'ont interrogé : « C'est une plainte émanant d'une personne de l'ORTC pour diffamation, la plainte a été déposée contre ma personne en tant que correspondant de RFI à Moroni », a-t-il soutenu.

A la question de savoir s'il avait reconnu les faits qui lui sont reprochés, la réponse est sans ambiguïté : « Moi je n'ai cité personne dans mon reportage et je ne comprends pas pourquoi aujourd'hui je suis accusé

de diffamation. Je ne comprends pas non plus pourquoi cette personne là se sent visée », s'est-il défendu non sans insinuer que le poursuivant doit avoir quelque chose à se reprocher.

Cet imbroglio médiatico-judiciaire est jugé suffisamment sérieux à un point qu'il a fait sortir de sa

réserve habituelle l'ambassade de France en Union des Comores qui s'est fendue d'un tweet pour apporter son soutien à ces journalistes. « Les lanceurs et lanceuses d'alerte qui ont signalé publiquement des informations d'intérêt public méritent d'être protégés ».

Hier lundi, deux autres journalistes devraient être entendus à leur tour par les enquêteurs de la gendarmerie nationale. Toufé Maecha, directeur de l'information de l'ORTC, secrétaire de rédaction de La Gazette des Comores, président de la section comorienne de l'Union de la presse francophone, ainsi qu'Oubeidillah Mchangama, chroniqueur de la radio RCM13 et principal animateur du média en ligne Fcbk FM. Comme pour Andjouza et Abdallah Mze Mbamba, on ne sait pas encore ce qui est concrètement reproché aux deux confrères.

ASB



Image d'archive



Photo d'archive

## Annonce

L'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à Moroni lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux de nettoyage, d'entretien, d'aménagement des jardins et de désinsectisation à l'ambassade et à la résidence.

Les intéressées peuvent se présenter à l'ambassade à Moroni, Sachant que les frais de dossier sont fixés à 50 euros.

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Maoulida Mabé  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## DÉCOUPAGE ÉLECTORAL :

**Malouzini : ni Moroni, ni Iconi**

Les députés ont adopté hier après-midi le projet de loi fixant le nombre des circonscriptions électorales de l'élection des membres de l'Assemblée nationale. Malouzini, qui dans le projet de loi initial était rattaché à la circonscription de Moroni sud (19e), n'est désormais rattaché ni à la capitale, ni à Iconi.

Les députés ont choisi une ligne médiane pour traiter la question de Malouzini, cette zone comprise entre Moroni et Iconi, et disputées par les deux villes. Dans le projet de loi initial

portant fixation du nombre des circonscriptions électorales de l'élection des membres de l'Assemblée de l'Union des Comores, Malouzini était rattaché à la 19e circonscription qui n'est autre que Moroni sud,

au sein de laquelle l'on retrouve Badjanani, Bacha, Mboueni, Djomani, Iroungoudjani, Zilimadjou, Hamramba et Chezani. Mais une levée de boucliers d'éléments iconiens a fait rabattre les cartes à l'Assemblée nationale. Hier après-midi au cours de la séance de clôture de la session extraordinaire consacrée essentiellement à ce sujet, les députés ont en effet décidé de capituler face au risque d'embar-

sement. Dans le texte final, Malouzini n'est rattaché ni à Moroni, ni à Iconi.

« Malouzini garde son statut d'antan : les résidents qui veulent voter à Moroni pourront le faire, idem pour celles et ceux qui veulent voter à Iconi », nous a confié un parlementaire qui estime qu'au-delà du découpage électoral, cette question est d'autant plus sensible car in fine, elle visait aussi la délimitation

entre les deux villes. Une autre patate chaude. A l'issue de la même session, les députés ont également adopté le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'Accord portant création de la Zone de libre-échanges continentale africaine (ZLECAF).

Andjouza Abouheir

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

**L'OMS Afrique exhorte les gouvernements à actualiser leurs plans nationaux**

La journée mondiale de la lutte contre le cancer est l'occasion de mettre l'accent sur la sensibilisation et la prévention contre cette pathologie qui continue à prendre du terrain. Pour cette édition, l'Oms Afrique invite les gouvernements à élaborer ou actualiser les plans nationaux de lutte contre le cancer, à assurer un financement durable et à investir dans l'enregistrement des cas.

Comme chaque 4 février, la journée internationale de lutte contre le cancer est célébrée dans le monde. Cette année le thème retenu est « combler les lacunes en matière de soins : unir nos voix et agir ». Cette campagne est un appel lancé aux personnes partageant les mêmes idées, l'objectif étant que ces dernières s'unissent pour construire des alliances plus

solides, ainsi que de nouvelles collaborations innovantes dans la lutte contre le cancer. Dans son traditionnel message, la directrice régionale de l'OMS Afrique ? Matshidiso Moeti explique que le cancer est un problème de santé publique majeur. Selon elle, les chiffres sont préoccupants. Chaque année, l'Afrique enregistre environ 1,1 million de nouveaux cas de cancer, et jusqu'à 700 000 décès des suites de cette maladie. « Si l'on se fie aux prévisions, en l'absence de mesures d'interventions urgentes et audacieuses, la mortalité due au cancer augmentera de façon considérable pour atteindre près d'un million de décès par an à l'horizon 2030 », prévient-elle.

Elle rappellera que les cancers les plus fréquents chez l'adulte sont les cancers du sein (16,5 %), du col de l'utérus (13,1%) et de la prostate



(9,4%), auxquels s'ajoutent le cancer colorectal (6 %) et le cancer du foie (4,6 %). Malheureusement le pays n'est pas à l'abri. En 2021, l'Accf avait notifié lors de sa campagne 2021 dans le cadre d'octobre

rose que sur 673 mammographies réalisées, 8 cas de tumeurs malignes ont été enregistrés. La mobilisation doit être de mise pour lutter contre cette pathologie.

Dr Matshidiso Moeti fait savoir

que certains obstacles restent à surmonter. « Il s'agit notamment de la faible disponibilité de registres d'enregistrement des cas de cancer axés sur la population, du niveau de promotion limité dont la santé fait l'objet, de l'accès insuffisant aux services de prévention primaire et de détection précoce et de la pénurie de structures de diagnostic ; autant de facteurs qui prolongent les délais de diagnostic et de traitement... », précise-t-elle, tout en ajoutant qu'en « unissant voix et actions, nous pouvons lutter contre le cancer aux niveaux individuel et communautaire ». Elle invite les gouvernements à élaborer ou à actualiser les plans nationaux de lutte contre le cancer, à assurer un financement durable et à investir dans l'enregistrement des cas de cancer.

Andjouza Abouheir

## CULTURE

**Gombessa, un festival de dimension internationale !**

C'est en tout cas le souhait du chef de l'Etat Azali Assoumani à l'issue d'une audience qu'il a accordé au fondateur et Directeur artistique du festival Gombessa jeudi dernier. Du 11 au 18 mars la ville d'Ikoni sera la capitale culturelle du pays, voire de toute la région Océan Indien.

Pour la 7ème édition, le festival Gombessa va prendre une autre dimension que ce qu'il nous a habitué jusque là. Reçu en audience par le chef de l'Etat, Riyadhuidine Idrisse dit Sans Blague fondateur du festival a été rassuré du soutien et de l'engagement du gouvernement dans son ensemble à soutenir le festival. « Le président m'a rassuré de son soutien personnel et celui de l'ensemble du gouvernement à accompagner la bonne tenue du festival » nous a confié l'ancien Humoriste. Une chose qui n'étonne guère le directeur artistique du festival. « Je ne suis pas étonné du soutien affiché du chef de l'Etat, car avant même qu'il ne revienne au pouvoir le

président Azali nous a toujours soutenu sur tous les plans » s'est-il félicité.

Conçu au départ pour promouvoir les danses traditionnelles comoriennes, il a au fur et à mesure des années évolué vers d'autres disciplines (a capela, théâtre, concerts judo)

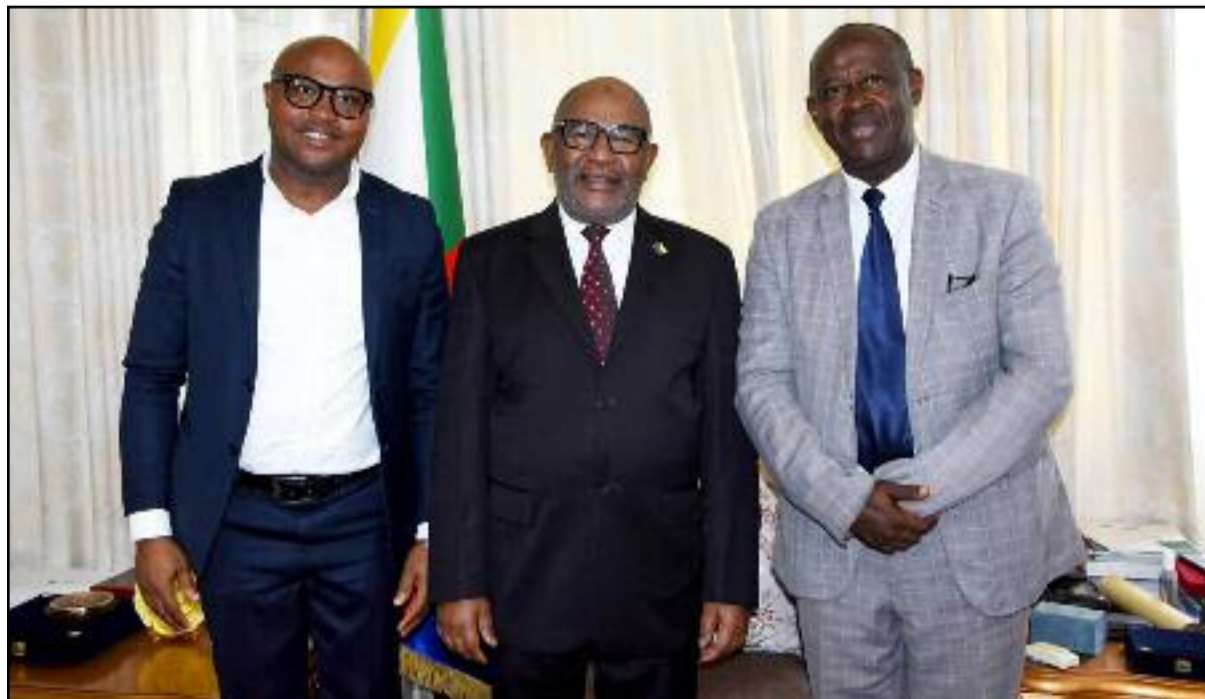
pour être le festival multidisciplinaire qu'il est devenu aujourd'hui. « Le chef de l'Etat m'a reçu avant tout pour me féliciter d'avoir pu maintenir un tel festival malgré le manque de moyens, ensuite il a émis le souhait de voir ce festival s'installer dans le

calendrier culturel comorien et faire d'Ikoni la capitale culturelle du pays, enfin le président a souhaité que je puisse user de mon carnet d'adresse dans la région pour voir si des artistes ou des opérateurs culturels de la région peuvent dès cette année pren-

dre part à ce festival pour lui donner une dimension internationale » nous a confié Sans Blague.

Prenant le chef de l'Etat au mot, le promoteur du festival s'est mis en contact avec des artistes de renommée internationale pour qu'ils viennent s'associer aux artistes locaux pour animer ce grand rendez-vous culturel. « J'ai déjà eu mon amie, la danseuse chorégraphe Gaby Saranouffi (Madagascar) directrice artistique du festival international de danse contemporaine l'Trôtra, Staphan un artiste Mauricien, il y'aura un artiste tanzanien et autre qui vient de Mayotte, en tour nous aurons à peu près 6 artistes qui viennent d'Afrique et de l'Océan Indien » a renchéri Sans Blague. Ces artistes, viendront s'ajouter à une trentaine d'artistes de Mwali et Ndzuani, le gros de la troupe sera composé par des artistes résidents sur l'île de Ngazidja. Pour le premier jour du festival, les organisateurs comptent sur la présence de plus de 1000 personnes à Ikoni.

AS Badraoui



## COUPE DES COMORES PHASE RÉGIONALE, ANJOUAN

## Ngazi a sévèrement corrigé Barakani

Les guerriers d'Ayman Abdou ont atomisé FC Barakani au score de (4-1) et rejoint, Steal Nouvel, FC Singani, tous deux de Sima et Simba de Tsembehou au dernier carré. Le rêve d'Ayman est proche de se réaliser.

Un match qui avait été rythmé, entre deux adversaires qui étaient sur le rectangle vert pour jouer. Heureusement, les jaunes de Mirontsy ont été bons gestionnaires sur le rectangle vert durant les 90 minutes de la compétition. En deuxième période, Ngazi déterminé a ouvert la marque à la 15e minute par Nasri, suivi d'Afande à la 25e, puis Hamza à la 61e et Hamza à la 70e. Le match est fini par le score de quatre buts à un, un score, qui reconforte Ngazi, après un long retard dû à une réserve de Gombessa contre Ngazi, en huitième de finale.

« Nous guerriers étions sans pitié pour ce score fleuve à cause des événements récents (homologation de réserve de Gombessa, ndlr) », avance Insa alias Beckham, responsable de Ngazi qui laisse entendre que « son club se fixe l'objectif d'aller plus loin toutes compétitions confondues ». Du côté de FC Barakani, le Staff technique a mon-

tré que dans le foot il y a toujours un vainqueur et un perdant. « C'est ça le foot, Ngazi a gagné », lâche un membre du staff de Barakani Sport sans faire plus de commentaires.

Quatre formations, deux de Sima, un de Tsembehou et un autre de Mirontsy vont chercher le titre régional de la compétition. Un derby simaois se jouera entre Steal Nouvel et AS Singani et Simba de Tsembehou affrontera Ngazi. « Les demi-finales se disputeront après la fête du Miradj. Toutes les dispositions sont prises et la compétition se terminera dans des bonnes conditions, comme elle a démarré », rassure le chargé de la compétition Soilihi Youssouf alias Stam.

Une finale favorable entre les élites simaoises de coach Houdam et Aymane Abdou, Steal Nouvel contre Ngazi, selon plusieurs techniciens du football. Mais rappelons que c'est le football, tout peut se créer face à ces équipes de la D2. AS Singani qui affronte Steal et Ngazi qui doit d'abord passer face au Lion de la Cuvette. Pour rappel, avant Gombessa l'année dernière, c'est une équipe simaoise de D3, Missiri évoluant en D2 qui avait ramené la coupe.

Nabil Jaffar



## ENCADREMENT DES PRIX À LA CONSOMMATION

## A Anjouan les mesures de la direction générale de commerce sont ignorées

La direction générale du commerce a procédé à la fermeture de plusieurs magasins à Anjouan. La cause serait liée à l'augmentation des prix des produits dans certains magasins malgré les mesures mises en place.

Des autorités communales ont fait plusieurs tapages et ont sorti des tonnes de notes recadrant la fixation des prix, mais ces dernières sont impuissantes face à l'anarchie qui règne dans le secteur. Les prix ne cessent d'augmenter du jour au lendemain. « Le pouvoir est dans la rue, l'Etat a volé en éclat et chacun se comporte en juge et partie sans crainte. Dans ce marché, trois morceaux de manioc se vendent à 2000 KM. A prendre ou à laisser », regrette un habitant de Mutsamudu. Cette situation fait débat dans les réseaux sociaux, et l'anjouanais lambda continue à payer ce qu'il n'a jamais emprunté.

Dans cette situation, chacun indexe l'autre. Le commerçant accuse le gouvernement de ne plus accompagner les opérateurs et le

gouvernement parle des subventions en faveur des commerçants. « Nous ne comprenons plus rien, cette flambée brutale qui prend toujours l'ascenseur sans la moindre crainte. La solution devrait être le redressement fiscal ou le retrait de licence », estime un doyen et ancien haut cadre de la douane, proche du régime qui préfère garder l'anonymat.

« Il y a du laxisme au niveau des décideurs. Les autorités communales ont failli à leurs responsabilités. On n'arrive plus à veiller sur la fixation des prix au marché du petit détaillant », avance le Maire de Moya, Mohamed Abdou Nassim avant d'ajouter que « les grands commerçants défient à leur tour le gouvernement en liquidant les marchandises à leur guise. On voit une chaîne bien organisée du laxisme et le gouvernement est impuissant, il faut sanctionner ». Au final, la population et les commerçants finissent pas fustiger le gouvernement notamment le ministère de l'économie et les autorités portuaires et douanières.

Nabil Jaffar

Génération Nouvel Ensemble Comorien Rénové : GNEC - Rénové



Mutsamudu, le 02 février 2023

## Communiqué de Presse

Le Parti Génération Nouvel Ensemble Comorien Rénové (GNEC-Rénové), bâti sur les valeurs de la démocratie, de la liberté et du respect des lois, condamne avec fermeté les propos irresponsables, violents et incitateurs au désordre public, tenus par le Secrétaire Général du Parti JUWA, le jeudi 26 janvier 2023 au cours d'une rencontre à Iconi.

Ce responsable politique, à la fois de son parti et d'une certaine coalition de l'opposition, a promis de s'ériger, lui et ses alliés, contre la tenue de l'élection présidentielle de 2024, quitte à « barrer la route à l'entrée des urnes dans les villes et villages ». Nous prenons acte.

Dans la réalité, Mr Hassan Ahmed El-Barwane, sait qu'il n'a pas les coudées franches pour réaliser son sinistre dessein. Il n'y a qu'une toute petite frange d'opposants politiques dans notre pays qui partagent ses prises de position radicales. Mais cette sortie est sans doute censée rappeler sa présence, camouflée ces dernières années par l'enlèvement de son parti, dont le fonds de commerce reste la propagation de la haine et du mensonge.

Le Parti GNEC Rénové rappelle à cet ancien Ministre de l'Intérieur d'Ahmed Abdallah Sambi qu'il est mal placé pour donner des leçons de transparence électorale aux autres. Sous sa tutelle a été organisé le

referendum constitutionnel de 2009 avec les résultats tronqués que l'on connaît. C'est également sous sa tutelle qu'a été pris l'arrêté liberticide d'interdiction des manifestations publiques.

Enfin, le Parti Génération Nouvel Ensemble Comorien Rénové, membre de l'Alliance de la Mouance Présidentielle, (A.M.P) ; souscrit pleinement à l'ouverture et à la politique du compromis du Président de la République, S.E Azali Assoumani, qui a concrétisé l'initiative issue de la société civile des Assises Nationales des 42 ans d'Indépendances, et qui a été l'initiateur du Dialogue National Inter-Comorien.

Le Gouvernement Comorien et l'Alliance des partis politiques qui les soutiennent ont respecté le choix des partis et mouvements de l'opposition qui ont préféré boycotter ces deux événements, pourtant salutaires pour l'essor politique, économique et social de notre pays ; Si le Secrétaire Général du parti JUWA était un vrai démocrate, il respecterait à son tour aussi le choix de ceux qui affichent une vision des choses contraires à la sienne.

Le Secrétaire General  
et Porte-parole du GNEC Rénové  
M. Djaanfar Salim Allaoui

## CONNECTIVITÉ INTER-ÎLES

# La carrière de Domoni fait l'objet d'une étude de reconnaissance géotechnique

Une équipe conduite par le Laboratoire national des travaux publics et du bâtiment (LNTPB) s'est rendue mercredi dernier dans le village de Domoni à Mohéli, pour effectuer une étude de reconnaissance géotechnique des carrières identifiées pour les travaux de construction du port de Bangoma. Une étude de 15 jours qui a pour but de répertorier le volume d'éventuels matériaux à extraire dans ces carrières par rapport au besoin du futur chantier. Le quel volume est estimé à 200 000 m3 mais également évaluer la qualité des matériaux pour leur rigidité.

Une mission composée de géotechniciens, cartographes, sondeurs, topogra-

phes et géophysiciens s'est rendue dans la localité de Domoni à l'ouest de l'île de Mohéli, sur le site identifié pour la carrière devant servir à la construction du port de Bangoma. L'objectif est de faire une étude pour évaluer d'abord la quantité des matériaux que la carrière peut fournir, mais aussi identifier sa qualité en termes de résistance pour les travaux exigés. « C'est une étude qui est indispensable avant le lancement officiel de ce projet car il y aura des digues à construire, des bétons armés etc. C'est un gros projet qui nécessite des études complexes, avec des données précises puisqu'en cas d'erreur c'est tout le projet qui sera exposé » explique Abdallah Ali, chef de mission et directeur général du LNTPB.

Selon le responsable du



LNTPB, la carrière de Domoni est la plus appropriée pour ce type de travaux puisqu'elle a une potentialité énorme en termes de quantité de matériaux, mais elle répond aussi aux normes environnementales. « On doit exposer le rapport général

de ces travaux aux autorités compétentes d'ici le 15 février afin qu'ils puissent lancer l'appelle d'offres de l'entreprise qui va construire ce port. Et d'ici peu le projet de construction va démarrer » indique le directeur général.

Il convient de rappeler que 6 sites de carrière identifiés ont fait l'objet d'une étude d'impact environnemental et social (EIES), parmi lesquels, figure le site de Domoni. Les autres sites, celui de Mbanguani, Chilé à Djoiezi, Dewa et Msoutruni étant d'une potentialité très limitée pour ce projet. Le projet de connectivité inter îles, pour rappel est financé par la Banque mondiale à hauteur de 60 millions de dollars et l'Agence française de développement à hauteur de 5 millions d'euros. La Banque africaine de développement et la Banque islamique, ont aussi accepté de contribuer au financement du projet, mais les négociations sont en cours.

Riwad

## ENVIRONNEMENT

## Les impacts de la production et de la distillation d'ylang-ylang à Mohéli

Le PNM (Parc national de Mohéli) a reçu une délégation du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD). Les impacts de la production et de la distillation d'ylang-ylang à Mohéli et la séquestration du carbone étaient au menu des discussions.

Le PNM a reçu, le lundi 30 janvier une éminente délégation du PNUD conduite par Monsieur Pradeep Kurukulasuriya, Directeur nature climat environnement et coordinateur environnement finance du

PNUD. Après la présentation du réseau des aires protégées des Comores et du parc national de Mohéli par le Directeur Technique du PNM, des échanges et discussions ont eu lieu, notamment sur des sujets essentiels comme le repos

biologique des poulpes, mais surtout sur les impacts de la production et la distillation d'ylang-ylang à Mohéli, la séquestration de carbone (carbone bleu, carbone vert), ou encore les possibilités de mise en place d'un système de suivi de crédit carbone, mais aussi sur des mécanismes de financement pérennes pour le PNM et les autres aires protégées des Comores.

Plusieurs solutions ont été évo-

quées pour la pérennité d'un financement durable du parc, basées sur la recherche d'une stratégie de filières sur le long terme. L'écotourisme par exemple, peut être un des éléments de cette démarche imposant la bonne gestion des déchets sur l'île. La direction du PNM a saisi cette opportunité pour remercier le PNUD pour son engagement sans faille à accompagner le PNM pour la préservation de la nature. « Le

PNUD s'est beaucoup investi pour que Mohéli soit classée réserve de biosphère de l'UNESCO. C'est un label international que chaque pays rêve d'en avoir » apprend-on. Pour rappel, le Parc National de Mohéli a toujours bénéficié de l'appui financier, technique et logistique du PNUD.

Riwad



### Numéros utiles

#### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

#### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

#### HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

#### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

#### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

#### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

#### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date : 07 Février 2023

Projet : Appui à la filière avicole par le renforcement des capacités locales et la création d'activités professionnelles durables en Union des Comores.

Référence : AAO N° 001/AO/FE2/2M1/PAD

L'Association 2Mains a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement pour financer le coût du projet **Facilité Emploi : Appui à la filière avicole par le renforcement des capacités locales et la création d'activités professionnelles durables en Union des Comores**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du **Marché de construction de 6 unités d'élevage de poules pondeuses**.

L'Association 2Mains sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux du ou des lots suivants dans un **délai de 60 jours à compter de l'attribution du Marché :**

• Lot n°1 : Construction de 1 poulailler et 1 provenderie à Ivembeni et Malé (Grande Comore).

• Lot n°2 : Construction de 1 poulailler et 1 provenderie à Domoni et Chandra (Anjouan).

• Lot n°3 : Construction de 1 poulailler et 1 provenderie à Nioumachoi et Wanani (Mohéli).

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à [secretariat.2mains@gmail.com](mailto:secretariat.2mains@gmail.com) et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante : Association 2Mains, Rue Ahmed Djoumoi, Quartier Ambassadeur (face à l'hôtel Les Arcades), BP7435 Moroni, Union des Comores.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le Mardi 07 Mars 2023 à 10h00 (heure locale)**. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent **le Mardi 07 Février 2023, à 10h00**, à l'adresse précitée.

## BASKET-BALL

## Somabasket, un concept pour la vie

*La capitale du Nord (Mitsamiouli) est bien connue pour être un vivier du sport national. Ville abritant la première académie de football du pays, elle nous remet ça encore avec Al'Academie Basket-ball, une école de basket qui allie à la fois le basket, études mais aussi le respect de l'environnement.*

Le 12 février prochain, la Ville de Mitsamiouli organisera un tournoi de Basket-ball regroupant plusieurs établissements scolaires. C'est dans ce cadre que l'académie de Basket-ball de Mitsamiouli demande une assistance en sponsoring pour pouvoir financer ce tournoi qui va regrouper des écoles de la région. « Nous cherchons le soutien d'entreprises et de

personnalités locales qui pourrait nous aider, soit sous forme de don en matériel, soit sous formes d'aide financière », peut-on lire dans une lettre de demande de sponsoring dont nous avons obtenu copie. Et celle-ci de continuer : « Il va s'en dire que nous afficherons votre nom et votre logo sur tous les supports de communication liés à cet événement », a-t-on précisé.

Cet événement rentre dans le cadre d'une opération de sensibilisation des établissements de la région contre toutes les formes de violences faites aux enfants, qui sera suivi pour la clôture d'un tournoi de Basket-ball. Du 5 janvier au 5 février AL'ACADEMIE a mis en place un concept pour faire découvrir aux établissements de la région le basket-ball et sensibiliser les jeu-



nes sur les viols et violences faites aux enfants... Et pour clôturer le tout, un tournoi inter-établissements est organisé le 12 février 2023 au stade de Mitsamiouli. Une gangrène qui a longtemps été passée sous silence dans la mesure où la plupart des victimes ou leurs proches n'osaient pas dénoncer les agresseurs ou les actes étaient passés sous

silence moyennant une somme d'argent pour ne pas jeter l'opprobre sur la localité ou sur l'agresseur qui se trouvait être soit un membre de la famille de l'enfant soit son professeur ou un homme important de la ville.

Heureusement que ces dernières années, avec l'apparition des associations qui luttent contre ces vio-

lences, la parole se libère peu à peu pour laisser entrevoir un début de solution. C'est pourquoi, il est important que l'on puisse chacun avec les moyens en sa possession apporter son aide à ces genres d'événements pour mieux lutter contre ces violences et préserver l'avenir de la jeunesse comorienne.

Les besoins pour la bonne tenue de ce tournoi vont de la location de 100 chaises (5000 kmf) à la sonorisation et le carburant (40 000 kmf) en passant par les chapiteaux et un bibliobus (30 000 kmf). Impliqué aussi dans la préservation de l'environnement, AL'ACADEMIE aura besoin aussi de sacs poubelles et des gants pour le ramassage des ordures. Une façon de lier l'utile à l'agréable.

AS Badraoui

## FOOTBALL

## CAN 2025, qui de l'Algérie ou du Maroc

Le 10 février prochain en marge de la coupe du monde des clubs au Maroc, la Confédération Africaine de Football va choisir le pays organisateur de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Cinq pays sont en lice (Afrique du Sud, Zambie, Nigeria-Benin, Algérie, Maroc), deux tout de même (Algérie et Maroc) semblent sortir du lot.

Après la baisse de rideau du septième Championnat d'Afrique des Nations en Algérie, les dirigeants de la Confédération Africaine de Football se tournent désormais vers le Maroc où va se dérouler la 19ème édition de la Coupe du Monde des Clubs. Pour la 3ème fois après 2013 et 2014, le Royaume Chérifien va accueillir cette compétition qui va sacrer le meilleur club du monde. Et en marge de ce grand événement footballistique, les 54 fédérations du continent vont devoir choisir le pays qui va accueillir la 35ème Coupe d'Afrique des Nations.

Après avoir retiré l'organisation de la CAN 2025 à la Guinée

Conakry, la Confédération Africaine de Football va choisir un nouveau pays organisateur le 10 février prochain au Maroc. Sur les cinq pays qui ont déposé leur candidature dont une (Nigeria-Benin) en co-organisation, celles du Maroc et de l'Algérie sont les mieux placés pour être choisies. Une assurance qui s'appuie sur les propos. « Chaque région aura la possibilité d'organiser une CAN. Nous ne pouvons pas attribuer successivement l'organisation à la même région », souligne le président de la CAF le Dr Patrice Motsepe. Si on suit la logique présidentielle, la candidature du Nigeria-Benin serait hors concours dans la mesure où la Côte d'Ivoire issue de la même région va organiser celle de 2023 décalé en 2024 pour des raisons climatiques. L'Afrique du Sud quant à elle, elle a organisé la CAN il y'a une dizaine d'années, contrairement au Maroc (1988) et l'Algérie (1990) qui n'ont plus organisé la compétition depuis plus de trente ans.

Donc, c'est un duel fratricide qui s'annonce entre les deux voisins maghrébins le 10 février prochain.


Les deux pays présentent des candidatures qui ne souffrent d'aucune contestation sur le plan des infrastructures et sur leur capacité à accueillir une compétition de cette envergure dans des délais aussi courts. Champion d'Afrique en 1976, le Maroc se trouve dans une bonne dynamique surtout après une coupe du monde réussie qui a vu pour la première fois de l'histoire une équipe africaine atteindre le stade des demi-finales.

Sur le plan continental, le Maroc

a son mot à dire notamment sur sa régularité à organiser des grands événements sportifs. L'année dernière, elle a accueilli coup sûr coup, la finale de la ligue des champions africain (masculin) qui a sacrée le Wydad Casablanca, ensuite la CAN féminine avec la victoire finale de l'Afrique du Sud et enfin la phase finale de la ligue des champions féminine avec la victoire de l'Association Sportive des Forces Armées (AS FAR) qui a écrasé les championnes en titre, les Sud-

Africaine de Mamelodi Sundowns 4 à 0. Aidé par des infrastructures aux normes internationales, le Maroc est devenu ces dernières années un maillon important dans la nouvelle politique de la CAF de faire du football un vecteur pour le développement du continent et un ciment pour consolider les liens de fraternité entre africains.

AS Badraoui



**RECRUTEMENT D'ELEVES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIENNE**

**La société « Aéroports des Comores » recrute sur concours des élèves contrôleurs de la circulation aérienne pour les aéroports de Bandar-es-Salama et Ouani :**

- 1. Les conditions d'accès au concours**  
Pour être admis à concourir, les candidats doivent :  
1) Être ressortissant de l'Union des Comores.  
2) Être titulaire (avant le 1er Janvier 2023) d'un baccalauréat scientifique, relevant des domaines des mathématiques, et des sciences physiques  
3) Être âgé de 18ans au moins et 28 ans plus au 1er janvier 2023 (cette limite d'âge peut être reculée pour les officiers de l'armée Comorienne ou ceux titulaires d'un diplôme de formation liée à l'exploitation des services de navigation aérienne).  
4) Jouir de ses droits civiques, Ne pas avoir de mention portée au n°2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions,
- 2. Epreuves du concours**  
Les candidats présélectionnés seront invités à passer les épreuves du concours aux dates, horaires et lieux désignés par l'ADC, à Bandar-es-Salama, Moroni, et Ouani.  
Les épreuves qui sont de niveau Terminale scientifique, comprennent les Mathématiques, les Sciences Physiques, de l'Anglais écrit, et
- 3. Composition du dossier**  
Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :  
1) une copie légalisée, certifiée conforme à l'original du baccalauréat (L'ADC procédera à une vérification d'authenticité en cas d'admission) ;  
2) une copie légalisée, certifiée conforme à l'original du relevé de notes de l'examen du baccalauréat ;  
3) une copie légalisée, certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance ;  
4) deux photos d'identité de couleur récente sur fond blanc ;  
5) la fiche individuelle de renseignements remplie (fournie lors du dépôt du dossier).  
6) une copie légalisée, certifiée conforme du certificat de nationalité ;  
7) un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;  
**N.B. :** Toute fausse information pourra faire l'objet de poursuites
- 4. Dépôt des dossiers**  
Les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard le 17 février 2023 à 11h00**, auprès de :  
**\* Anjouan :** Direction Régionale ADC, Aéroport de Ouani, Ouani, Anjouan  
**\* Grande Comores :** Direction des
- 5. Conditions d'emploi**  
Les candidats admis au concours seront soumis à une vérification de l'aptitude physique par un médecin habilité de la Direction Générale de l'ANACM. Les candidats doivent obtenir un certificat d'aptitude médicale de classe 3.  
  
Les élèves admis au concours et déclarés aptes, vont poursuivre une formation qualifiante prévue dans une école aéronautique et se verront proposer un contrat d'emploi à durée indéterminée auprès de l'ADC en qualité d'élève contrôleur pour les 3 premières années, puis de contrôleur de la circulation aérienne à l'issue de la formation. Ils s'engageront à travailler pour l'ADC aux aéroports de Bandar-es-Salama et Ouani, pour une durée minimale de 10 ans après la formation. S'ils souhaitent quitter la société avant la période contractuelle de 10 ans, ils devront rembourser l'intégralité des frais inhérents à l'ensemble du cycle de formation.

